

enclume

Présentation de l'Enclume

Fondée en 2011, l'Enclume est une coopérative de travail œuvrant dans le domaine de l'aménagement et la valorisation des territoires. Son approche par projet, sa capacité d'adaptation et sa volonté d'innovation en matière d'aménagement et d'urbanisme en font un véritable atelier où sont forgés des projets avant-gardistes, créatifs et durables.

Souvent sollicitée pour la réalisation de projets situés à la frontière entre la planification territoriale et stratégique, l'analyse paysagère et patrimoniale et la mise en valeur récréotouristique, l'Enclume a su développer une expertise dans la réalisation de projets complexes nécessitant des connaissances et d'expertises variées.

Son objectif est de comprendre les dynamiques et enjeux des territoires afin d'élaborer des projets viables et adaptés aux différents contextes, contribuant à la vitalité du territoire et à la qualité de vie des citoyens. À travers plusieurs projets, l'Enclume a travaillé sur différents objets et échelles de la ville de Montréal qui lui ont permis d'affiner ses connaissances sur la métropole.

Le Projet de ville

À travers le Projet de ville, la Ville de Montréal désire consulter les Montréalais. es sur de grandes questions portant sur le développement de la ville pour les 25 prochaines années et sur les pistes de réponses qu'elle propose. Ce document se veut un préambule à l'élaboration du troisième plan d'urbanisme de la ville et une occasion de consulter les citoyen.ne.s à travers l'Office de consultation publique de Montréal. Document de planification essentiel décrivant la vision d'aménagement générale de la ville, le plan d'urbanisme est un outil qui permet d'encadrer l'organisation spatiale et la prise de décision. Avec le Plan d'urbanisme et de mobilité 2050, la Ville de Montréal compte présenter le troisième plan d'urbanisme de la ville, après ceux de 1992 et 2004.

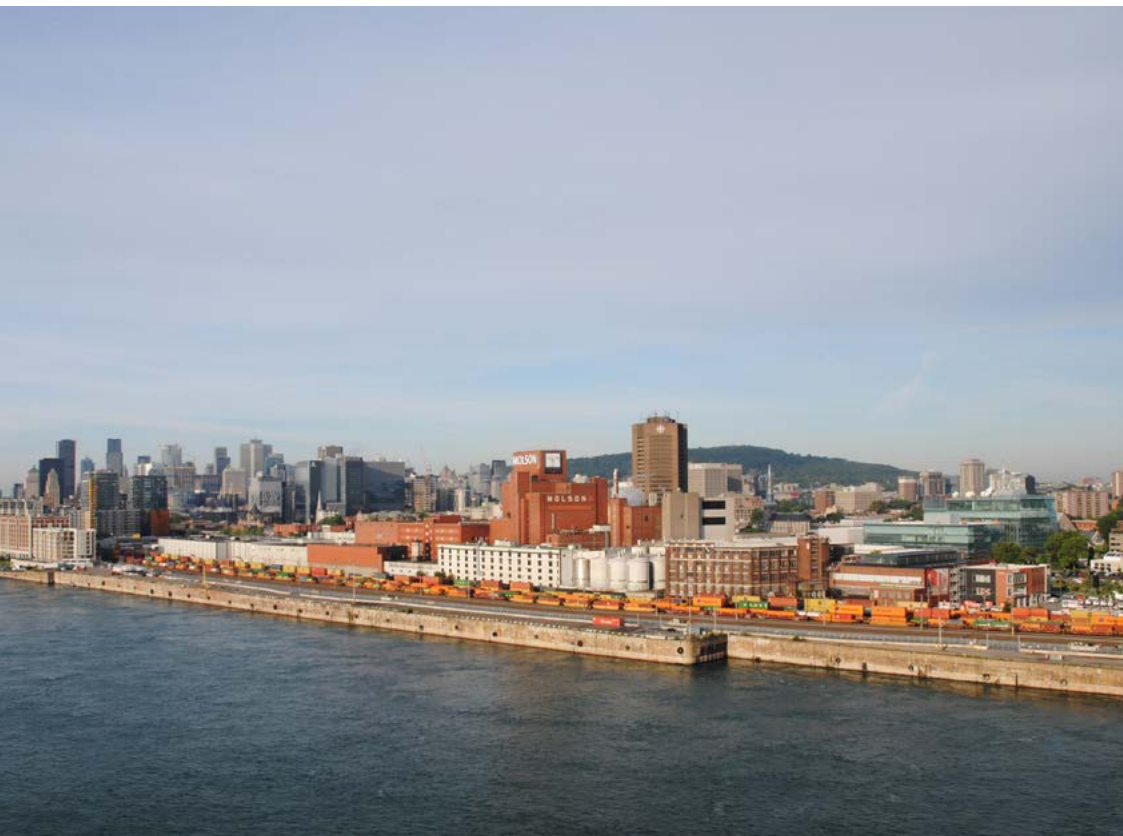


Vue sur le parc du Cap-Saint-Jacques.
Enclume.

Le plan d'urbanisme, une occasion de miser sur l'identité territoriale de Montréal

Pour que les Montréalais.es puissent bien se reconnaître dans le Plan d'urbanisme et de mobilité les actions qui en découlent, le plan doit mettre en valeur sur l'identité territoriale de Montréal. Cette notion s'appuie sur l'existant, son histoire, ses potentiels et sur le sentiment d'appartenance des communautés. Ainsi, l'identification d'éléments identitaires, qu'ils prennent la forme d'objets tangibles (paysages, patrimoine bâti, composantes naturelles, etc.) ou de phénomènes socioculturels (mémoire collective, production économique dominante, institutions locales, production artistique, pratiques de l'espace public, etc.) propres doit constituer l'assise d'une démarche

de planification territoriale. Ces éléments identitaires témoignent de la relation particulière entre une communauté et son territoire, d'où émane une culture spécifique en constante mouvance. Ces différents éléments sont notamment abordés dans l'avant-propos du Projet de ville sous forme d'atouts, mais certains éléments restent à développer. C'est notamment le cas par exemple de la nordicité, de la présence autochtone, etc. Il est primordial que ces différents éléments et phénomènes se reflètent dans la rédaction du Plan d'urbanisme et de mobilité et dans le document complémentaire.



Vue sur le mont Royal et le secteur des Faubourgs.
Enclume.

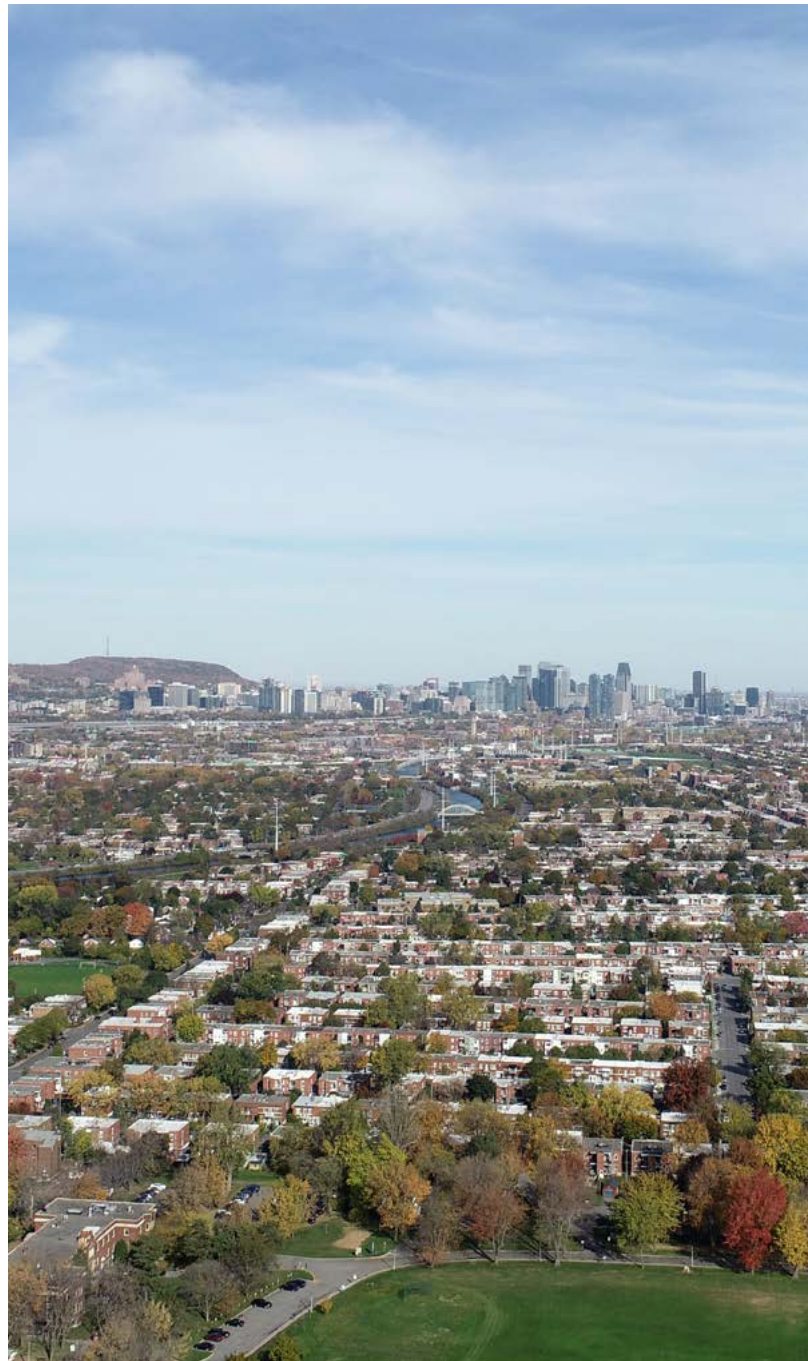
L'identité territoriale à prendre en compte aux différentes échelles

Le Projet de ville propose trois échelles d'intervention : la métropole, le quartier et le bâtiment. Ces trois échelles semblent très appropriées pour capter l'identité territoriale propre à Montréal.

L'échelle de la métropole permet de faire ressortir les éléments identitaires forts de Montréal, de son insularité à sa montagne, de sa culture vibrante à ses sites patrimoniaux.

L'échelle du quartier permet de faire ressortir le caractère, la vitalité et la vie de quartier qui est un élément incontournable de Montréal. Néanmoins, un décalage pourrait émerger entre les anciens noyaux villageois, qui ont une identité souvent qui leur est propre, et les zones tampons et secteurs à redévelopper. Aussi, la notion d'équité territoriale prend ici tout son sens, alors que certains secteurs de la ville (par exemple, l'est de la ville) nécessitent de plus grands efforts pour arriver à la vision de quartier projetée dans le Projet de ville alors que l'identité territoriale de ces secteurs est parfois moins définie. Cependant, la transposition de l'échelle de quartier avec l'administration par arrondissement pourrait entraîner certains enjeux.

L'échelle du bâtiment permet de réfléchir à la valeur intrinsèque du bâtiment et de son aspect identitaire pour les Montréalais.es.



Vue sur le mont Royal et le centre-ville.
Enclume.

L'élaboration du Plan d'urbanisme et de mobilité, une occasion à saisir pour approfondir les connaissances sur Montréal

La rédaction du Plan d'urbanisme et de mobilité est un chantier complexe et important, qui demande un effort soutenu de documentation, de vision et de planification stratégique. Il devrait être l'occasion de faire le bilan des réussites et des écueils du plan d'urbanisme précédent pour ressortir des enseignements, ajuster les politiques et pratiques au besoin et prendre les mesures nécessaires à la réalisation du plan proposé. Bien que des indicateurs aient été mis en place avec le plan d'urbanisme précédent, certains aspects importants du plan d'urbanisme ne faisaient pas l'objet d'un critère de suivi. À titre d'exemple, la protection des vues vers et depuis le mont Royal est un des objectifs du plan d'urbanisme depuis 1992, mais aucun bilan panmontréalais n'a été réalisé pour constater l'évolution des vues et si leur protection a porté fruit.

Par ailleurs, ce chantier est aussi une opportunité à saisir pour approfondir les connaissances sur Montréal, en lien avec les nouvelles pratiques et sensibilités. Ainsi, lors de la rédaction du plan d'urbanisme de 2004, plusieurs grandes études sur la forme urbaine et le patrimoine urbain ont été menées et sont maintenant des références dans le domaine.

De nouvelles sensibilités ont également émergé dans les dernières années. C'est notamment le cas du patrimoine modeste qui participe fortement à l'identité territoriale des quartiers. Ce patrimoine moins connu mérite d'être davantage

documenté pour assurer leur préservation. Des sujets tels que les enseignes, le patrimoine agricole, les chalets de parcs, les anciennes casernes, les églises et leurs abords, le patrimoine moderne pourraient être approfondis à l'échelle montréalaise pour mieux outiller la ville dans sa prise de décision.

De plus, si les vues vers et depuis le mont Royal sont bien documentées, les différentes vues vers le fleuve, vers des panoramas emblématiques ou vers des bâtiments d'intérêt ne sont que partiellement documentées et intégrées au document complémentaire du plan d'urbanisme actuel. Un exercice à l'échelle de la métropole pourrait s'avérer pertinent pour assurer leur préservation.

Enfin, bien qu'identifiée à la fois comme un repère pour une action collective et un défi au sein du chemin de transition *Une nature intégrée dans les quartiers*, la protection de la biodiversité doit faire l'objet d'une plus grande documentation et d'une planification stratégique. La biodiversité participe directement à l'atténuation des changements climatiques et devrait être une pierre angulaire de la vision d'une ville carboneutre. La réalisation d'un Plan directeur montréalais de la biodiversité et des études préalables pourrait être une approche à favoriser dans la mise en œuvre du plan d'urbanisme. De plus, plusieurs initiatives de petite envergure (Nouveaux Voisins) à grande envergure (les différents corridors écologiques tels que mentionnés dans *Projetons-nous en 2050 : la métropole*) devraient être encouragées et même formalisées dans l'organisation spatiale du Plan d'urbanisme et de mobilité.

La densification, un imaginaire à redévelopper

Force est de constater qu'à travers certains discours politiques et prises de parole citoyennes, les questions de requalification de milieux densément construits et de densification de milieux moins densément construits sont maintenues par des représentations de ces milieux trop souvent figées et qui incarnent des imaginaires à courte vue.

Cela se traduit notamment par une représentation des milieux densément construits associée à la ville verticale et industrielle du 19^e siècle, c'est-à-dire sombre, polluée, achalandée et peu propice à une vie familiale. Inversement, cette représentation associe encore les milieux moins densément construits à une conception de la banlieue pavillonnaire des Trente Glorieuses (1946-1973) selon laquelle elle constituerait le cadre moral, économique et paysager rêvé pour s'épanouir et élever une famille. Soulignons cependant que des œuvres artistiques (cinéma, musique, littérature, télévision, etc.) ont, depuis les années 1980, 1990 et 2000, contribué à nuancer ces représentations en soulignant les qualités et les défauts de chacun de ces deux milieux. Or, malgré le potentiel de ces productions à générer de nouveaux imaginaires, celles-ci semblent encore insuffisantes pour faire évoluer ces représentations, et leurs discours associés, au sein d'une majorité de la population.

Ces représentations, et les imaginaires qui les accompagnent, entraînent des attentes et des aspirations très fortes, voulant, par exemple, qu'une famille de 2 ou 3 enfants doive nécessairement être

propriétaire d'une maison, d'une cour et d'une voiture. De la même façon, dans les quartiers centraux de Montréal, cet imaginaire veut qu'une famille avec enfants doive nécessairement être propriétaire d'un plex muni d'une cour arrière et d'une ruelle verte, dont elle occupe le rez-de-chaussée. Ou encore qu'une ascension sociale réussie passe par la reproduction d'un mode de vie banlieusard nord-américain. Ce contexte socioculturel génère des freins au changement et alimente une demande ou à l'opposé, une réticence à l'égard de certains milieux de vie spécifiques.

Les nombreux défis socioéconomiques et démocratiques, dont la crise du logement, ainsi que les changements climatiques auxquels doivent faire face les communautés, requièrent de se doter de nouveaux imaginaires collectifs, c'est-à-dire de narratifs rassembleurs et porteurs de nouveaux comportements et modes d'appropriation du territoire.

La rédaction du Plan d'urbanisme et de mobilité, et ses exercices d'analyse préalables ou ses initiatives de mise en œuvre, constituent des opportunités pour mieux visualiser la transformation potentielle de certains milieux. C'est l'occasion d'assurer une adhésion commune pour le développement des milieux de vie complets et durables et de se projeter collectivement à long terme au quotidien dans un milieu qui ne correspond pas au modèle sociétal traditionnel. Des outils de communication pédagogique et artistique pourraient être élaborés afin de faciliter le dialogue et les échanges entre la communauté, le conseil municipal, l'administration municipale et les développeurs immobiliers.

enclume